# 151794 - Donner aux attributs d'Allah un sens propres et non un sens métaphorique

## question

Je suis un professeur d'arabe. Mon goût littéraire et mes études sur la métaphore et la rédaction (littéraire) me permettent de penser que certains versets méritent mieux d'être interprétés allégoriquement que d'être pris au sens apparent. En fait partie cette parole du Très-haut : « La main d'Allah est au-dessus de leurs mains. » Le verset signifie domination et contrainte. Je ne pense pas qu'il parle d'une main réelle. Il en est de même la parole du Très-haut : « Tu es sous nos yeux » c'est-à-dire sous notre protection et notre surveillance. Mon goût littéraire m'empêche de croire qu'il s'agit d'yeux réels. Pouvez-vous me donner un éclairage utile ?

## la réponse favorite

La foi juste est fondée sur ce qui est confirmé dans le livre et la Sunna selon la compréhension des ancêtres de la communauté (musulmanes) issus des compagnons, de leurs successeurs immédiats et des imams venus après eux. Tous ceux-là étaient tous d'avis qu'il faut affirmer les attributs d'Allah tels qu'ils se présentent dans le livre d'Allah et dans la Sunna, sans en préciser la modalité ni les comparer à ce qui est appelés ainsi chezd'autres. (Ils les affirmaient) sans les vider de leurs sens et sans leur donner une interprétation allégorique puisqu'il n'y a aucune différence entre les attributs de l'Entité. (Ils reconnaissaient tous les attributs) affirmés dans des informations reçues ou déduits rationnellement. Car tout ce qu'affirme une information authentique doit être reconnu à Allah Très-haut.

Le Coran et la Sunna ont pour vocation de faire connaître aux fidèles serviteurs les attributs de Celui qu'ils adorent. Ce qui ne peut se faire que si on prend le discours au sens vrai car il en est ainsi pour tout discours. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a transmis ce Coran glorieux ; il en a transmis les termes et les sens. Or, il ne nous a pas transmis une

seule lettre en nous disant qu'un tel attribut doit être interpréter allégoriquement et que son apparent n'est pas voulu ou que tel attribut, pris au sens propre, implique l'anthropomorphisme ni d'autres propos employés par les partisans de la négation des attributs et de l'interprétation.

C'est en fait une remise en cause du Coran et du Messagerqui a reçu l'ordre de le transmettre et de l'expliquer car si ce qu'ils (les partisans de l'interprétation allégorique) disent était vrai, il aurait dû l'expliquer et ne pas le taire. Que dire quand on sait qu'il existe une collection de hadiths authentiques reconnus comme tels par tousqui confirment ces attributs et y ajoutent d'autres comme la descente, le pied, le rire et la joie sans qu'un mot ne vienne dire qu'il faut les détourner de leur sens apparent et sans qu'un quelconque compagnon exprime l'ambiguïté du sens apparent comparé au sens que la raison en déduit.

Si leur sens apparent implique un défaut ou une assimilation (aux créatures)- combien le livre et la Sunna sont éloignés d'avoir un tel contenu !- l'infaillible (le Prophète) l'aurait expliqué et attiré l'attention (des fidèles dessus) et les gens doués d'entendement en auraient souligné l'ambigüité puisqu'ils étaient les plus aptes à bienfaire, le plus ardents (défenseurs de la foi) et les plus engagés.

Au moment de la propagation des innovations, des gens commencèrent à dire que le sens apparent des attributs ne devait pas être retenu car il fallait leur donner un sens métaphorique selon les Djahmites, les Mutazilites et ceux qui partageaient leur avis. C'est alors que les ancêtres pieux et les imams ont parlé pour expliquer que les attributs avaient un sens réel non métaphorique. Leurs propos abondant dans ce sens sont nombreux et largement répandus.

Nous allons en citer des extraits :

1. L'imam, Outhmane ibn Said ad-Darami (m.280 H) (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit : « Nous avons connu-grâce à Allah le Très-haut- ces langages métaphoriques arabes que vous employez à l'endroit des ignorants comme

devinettes et pièges dans le but de nier le caractère réel des attributs d'Allah à l'aide d'astuces allégoriques. Cependant nous vous disons qu'on ne peut pas favoriser les usages rares des arabes par rapport à leurs usages les plus fréquents. Nous expliquons l'usage rare à la lumière de l'usage fréquent, à moins que vous apportiez une preuve irréfutable attentant que c'est l'usage rare qui doit être retenu. Voilà la méthodologie juste et équitable. Il ne faut pas prendre les attributs d'Allah connus et acceptés par les gens clairvoyants pour les détourner de leur sens à l'aide d'astuces métaphoriques. » Extrait de Naqdh ad-Darami alaa Bichr al-Marissi (2/755).

2. L'imam, Abou Djaafar, Muhammad ibn Djarir at-Tabari (m.310H) (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit : «Si quelqu'un nous dit : qu'est-ce qui est juste à propos des sens des attributs que tu évoques et dont une partie est citée dans le livre d'Allah, le Puissant et Maiestueux et Sa révélation, et une autre est recue du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) ?-On lui dit que c'est qui est juste pour nous c'est de confirmer ce que nous savons être le sens réel et d'écarter toute assimilation comme Allah, l'Infiniment loué, le fait lui-même quand II dit : « Rien ne l'égale ; Il est celui qui entend tout et voit tout. » Plus loin, il reprend : « Nous affirmons tous ces sens que nous affirmons être véhiculés dans des informations comme dans le livre révélé; nous les affirmons avec leurs sens réels saisissables par la raison et nous écartons toute assimilation en disant : l'Infiniment loué entend les sons pas à l'aide d'une oreille ou un organe comparable à celui que possède l'humain. De même, Il voit les personne à l'aide d'une vue qui ne ressemble pas à celle des humains qui est un organe. Il (Allah) possède un corps, une main droite et des doigts qui ne sont pas des organes. Il s'agit de deux mains tendues pour distribuer des bienfaitsaux créatures et non fermées pour retenir le bien. Il possède un vissage qui n'est pas comme celui des humains fait de chair et de sang. Nous disons qu'Il rit devant celui de Ses créatures qui lui plait mais nous ne disons pas que cela implique le dévoilement de dents molaires. Il descend chaque nuit au ciel le plus bas. » Extrait de Tabssir fii maalim ad-dine, p. 141-145.

3. L'imam, Abou Ahmad, Muhammad ibn Ali ibn Muhammad al-Kardji, plus connu sous le sobriquet de al-Quassab (m.360 H) (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans le dogme quadiri qu'il rédigea pour le compte du Commandeur des croyants al-Qadir bi amrillah en l'an 433 H et qui fut signé par les ulémas de l'époque et diffusé dans les pays : « On ne Le décrit que comme Il s'est décrit lui-même et a été décrit par son Prophète. Tout attribut qu'Il s'est donnée ou qui lui a été donné par Son Prophète est à comprendre au sens réel non au sens métaphorique. Car si ce sens était à retenir, on n'y parviendrait que par le biais de l'interprétation allégorique. On serait obligé de dire : le sens de la vue est ceci, le sens de l'ouïe est cela en donnant à tout cela un sens différent de celui qui précède à l'esprit.

Etant donné que les ancêtres pieux affirmaient les attributs sans les interpréter, on sait qu'ils ne possèdent pas un sens métaphorique et qu'ils sont à prendre au sens réel claire. » Extrait pris d'al-Mountzhim d'Ibn al-Djawzi fii hawadithi santi 433H; siyarou aalaam annoubalaa (16/213).

4.L'imam, al-Hafezh, Abou abdillah, Muhammad ibn Isaac ibn Mndah (m.395H) (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit à propos de l'attribution de deux mains à Allah : chapitre sur l'évocation de la parole d'Allah, le Puissant , le Majestueux : « Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner devant celui que j'ai créé de mes propres mains ? » et l'évocation de propos du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dont on peut tirer un argument pour soutenir qu'Allah a créé Adam (psl) réellement de ses propres mains

Pour attribuer un visage à Allah Très -haut, il dit : « chapitre sur la parole d'Allah, le Puissant et Majestueux : « **Tout périra à l'exception de Son visage** » et la parole d'Allah, le Puissant et Majestueux : « **Seul demeurera le visage de ton MaîtreMajestueux** » et l'évocation de ce qui a été reçu de façon sûre du Prophète donnant à cela un sens réel. » Extrait d'arradd ala al-djahmiyyah, p. 68,94.

4. L'imam, le maître des Maghrébins, Abou Omar Youssouf ibn Adoullah, ibn Abdoullah ibn Abdel-Barr, le malikite de Cordoue (m. en 463H) (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « Il convient de donner au discours un sens réel jusqu'au moment où toutela oumma

soit d'accord que c'est le sens métaphorique qu'il faut retenir car on ne pourrait appliquer la révélation qui nous est parvenue de notre Maître sans procéder de cette manière. La parole d'Allah, le Puissant et Majestueux est à orienter dans son sens le plus connu et le plus évident, à moins qu'une considération irréfutable s'y oppose.

S'il était permis à n'importe qui de prétendre que c'est le sens allégorique qu'il faut retenir, aucune expression ne serait retenue. Or Allah le Puissant et Majestueux est trop transcendant pour employer un langage arabe que les arabes eux-mêmes n'ont pas l'habitude d'employer dans leurs discours courants dans un sens juste et compris par tous. Le terme istiwaa est linguistiquement bien compris. Il signifie être sur une chose et s'y installer de façon stable. » Puis il a cité un consensus des Sunnites exprimé en ces termes : « Les Sunnites sont tous d'avis qu'il faut affirmer tous les attributs cités dans le Coran et la Sunna, y croire et les prendre au sens réel non métaphorique. Ils ne vont pas toutefois jusqu'en déterminer la modalité ni préciser la nature d'un attribut donné.

Quant aux partisans de l'innovation religieuse, notamment les djahmites ettous les moutazilites et les khawaridj, ils nient tous les attributs et ne donnent un sens réel à aucun d'eux. Ils prétendent que celui qui les affirme verse dans l'anthropomorphisme alors que ceux qui les affirment les considèrent à leur tour comme des négateurs de l'Adoré (Allah).

La vérité est ce que disent ceux qui répètentce que confirment le livre d'Allah et la Sunna de Son messager car ceux-là sont les guides de la communauté (musulmane). Allah soit loué. » Extrait du Tamhiid (7/131 et 145).

6. L'imam, al-Hafezh adh-dhahabi dit après avoir cité les propos précédents d'al-Qassab : « Si les attributs devaient être compris au sens métaphorique, ils cesseraient d'être des attributs d'Allah. L'attribut est inhérent au attribué. Il a une existence réelle non métaphorique. Ses attributs (ceux d'Allah) n'ont pas à être pris au sens allégorique. Si lui-même (Allah) n'a pas d'égal, il doit en être de même pour Ses attributs. » Il dit encore dans son commentaire des propos susmentionnés d'Ibn Abdel Barr : « Au nom d'Allah, il a parlé vrai ! En effet, celui qui donne à tous les attributs un sens métaphorique, son annulation de fait de leur sens réel le conduit à annuler le Maître et

à L'assimiler au néant. A ce propos, on a rapporté que Hammad ibn Zayd a dit : « Les djahmites sont comme des gens qui disent : nous avons un dattier dans notre maison. A-t-il des écorces ? Leur demande-t-on ?- Non, répondent -ils.-A-t-il des fleurs ?-Non, répondent-ils. A-t- il des fruits frais et un tige ? Non, répondent-ils. A-t-il un tronc ? leur demande-t-on. Non, répondent-ils. Alors, vous n'avez pas un dattier dans votre maison, conclut-on. » Extrait d'al-Oulouw,p. 239 et 250. Beaucoup a été rapporté dans ce sens. Voir al-Achaira fii mizaani ahli as-Sunna par Cheikh Fayçal ibn Qazzaz al-Djassim. Il contient deux fois plus que ce quivient d'être rapporté des ancêtres pieux et des imams (grands maîtres).

Voilà la règle générale à appliquer aux textes relatifs aux attributs, textes dont font partie les versets susmentionnés. Des imams issus des ancêtres pieux et ceux venus après eux en ont tiré un argument à ajouter à d'autres abondant dans le même sens pour attribuer à Allah une main et un œil. Il est vrai toutefois qu'il leur arrive d'expliquer les dits versets par ce qui leur est inhérent ou y est implicite, comme nous le verrons.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans le cadre de son explication de ce qui précède : « La parole d'Allah Très-haut « La main d'Allah est sur leurs mains. » (Coran, 48:10) : « Ce verset est à prendre au sens réel et apparent. En effet, la main d'Allah était sur celles des prestataires d'allégeance car Sa main fait partie de Ses attributs. Or, le Transcendant se trouve au-dessus d'eux et sur Son trône. Dès lors sa main est sur les leurs. C'est le sens apparent du verset. C'est aussi son vrai sens. Le tout vise à confirmer que prêter serment au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) c'est prêter serment à Allah, le Puissant et Majestueux. Le texte nepermet pas de comprendre que la main d'Allah le Puissant et Majestueux est directement sur leurs mains.

Ne voyez-vous pas qu'on dit que le ciel est au-dessus de nous, bien qu'il soit très éloigné de nous ? La main d'Allah le Puissant et majestueux était au-dessus des mains de ceux qui prêtaient serment à Son messager (Bénédiction et salut soient sur lui), bien que le Trèshaut soit bien séparé de Sa créature et reste Très-haut. » Extrait d'al-Qawaid al-mouthlaa dans Madjmou fatawa cheikh (3/331).

La parole du Très-haut «**Tu es certes sous nos yeux.** » Certains ancêtres pieuxl'expliquent en disant : « **sous la portée de notre regard.** » C'est une manière d'expliquer une chose par une autre qui lui est inhérente. Aussi le verset affirme-t-il et la vue et l'œil.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans charh alwassitiyyah: «Si on dit: comment expliquez-vous le baa dans l'expression bi aayouninaa? Nous disons que nous lui donnons le sens d'accompagnement. Si tu dis: «Tu es sous mes yeux » cela signifie que mes yeux t'accompagnent et ne cessent de te regarder. Le sens du verset est qu'Allah le Puissant et Majestueux dit à Son Prophète: supporte le jugement d'Allah car tu es sous notre surveillance puisque nous te suivons du regard de sorte que personne ne pourra te faire du mal.

Le baa ne peut pas servir dans le verset de complément de circonstance car cela signifierait que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) est dans l'œil d'Allah. Ce qui est impossible.

Il s'y ajoute que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) fut interpelé dans ce verset alors qu'il était sur terre. Si vous dites qu'il était alors dans l'œil d'Allah, le Coran aurait donné une fausseindication. Au paravent, il a dit : « si vous dites : une partie des ancêtres pieux a expliqué la parole du Très-haut : « tu es sous nos yeux » en disant « à portée de notre regard », explication reçue d'imams bien connus et issus des ancêtres pieux alors que vous, vous dites qu'il est interdit de détourner (les mots de leur sens apparent). Comment y répondre ? »

La réponse est qu'ils ont expliqué l'expression par un sens qu'elle implique tout en affirmant le sens originel, l'œil. Les partisans du détournement des sens disent : « à portée de notre regard » sans affirmer l'œil alors que les partisans de la Sunna disent : « sous nos yeux » signifie à portée de notre regard tout en affirmant l'œil. » extrait de Madjmou fatawa Cheikh (8/264).

Cheikh Salih al-Cheikh (Puisse Allah le protéger) dit : « **Tu es sous nos yeux** » signifie : à portée de notre regard, notre surveillance et notre protection.

Cette explication est celle reçue des ancêtres pieux. En effet, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'était pas dans l'œil d'Allah qui est Son attribut. Mais il était sous l'œil Allah. C'est-à-dire ce qui résulte de Sa possession de deux yeux.

Quand les partisans de la Sunna ont recours à une telle explication qui repose sur les implications de l'expliqué. Celui-ci fait partie des sens du mot car un mot peut avoir un sens explicite, un sens implicite et un sens qui en découle nécessairement.

Ils disent que le sens de ladite expression est que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) était à la portée du regard (d'Allah) donc sous la protection d'Allah, le Puissant et Majestueux, car tout cela est inclus dans sa parole « sous nos yeux ».Dès lors, cette manière d'expliquer ne relève pas de l'interprétation (incriminé) comme le prétendentceux qui ne la comprennent pas. C'est plutôt faire appel à un sens implicite. L'évocation du sens implicite est un procédé linguistique arabe bien clair.

Les ancêtres pieux ont dit cela tout en affirmant l'attribut yeux. En effet, les ancêtres expliquaient en évoquant tantôt l'implicite tantôt ce qui découle de l'explicite, ce qui fait croire que cela revient à verser dans l'interprétation (incriminée). Ceci est une erreur. Car l'implicite est une chose et la déduction en est une autre mais les deux relèvent des indications des mots. Quant à l'interprétation, elle supplante l'indication (première) du mot. » Extrait succinct de charh al-wassityyah.

Ce qui précède indique clairement que les deux versets sont à comprendre au sens apparent. Ils affirment les attributs (divins) main et œil et permettent d'en donner une explication fondée sur un sens qui en découle ou lui est implicite sans exclure l'attribut que chaque expression véhicule.

Peut-être c'est que votre goût linguistique vous a permis de percevoir. C'est-à-dire que vous avez perçu le sens général qui est implicite ou découle des mots. Cependant c'est une

### L'islam en questions et réponses Islam en Questions et réponses Site fondé et supervisé Par Chelkh Muhammad Salih al-Mounadjid

erreur que de croire que l'évocation de l'implicite est un recours à l'usage de l'allégorie qui aboutit à la négation de l'attribut (divin) ou à la négation de son inclusion dans le texte.

Allah le sait mieux.